

Comité d'orientation et de réflexion stratégiques de l'Inserm (CORES)

Les nouveaux conseillers du directeur général

Cinq mois après son arrivée à la direction générale de l'Inserm, en février 2001, Christian Bréchet a nommé ses douze conseillers, constituant ainsi le nouveau comité d'orientation et de réflexion stratégiques de l'Inserm (Cores). Leurs thématiques de recherche ne couvrent pas l'ensemble des disciplines scientifiques, mais tous les champs de l'Inserm, de la recherche fondamentale et thérapeutique à la recherche en santé publique, sont représentés.

Au-delà de l'aide à la définition de la politique scientifique globale de l'Inserm, les conseillers ont pour mission de contribuer à la réflexion sur l'évolution des actions mises en œuvre au sein de l'Institut. Citons, en particulier, le suivi du programme Avenir, la redistribution des commissions scientifiques spécialisées (CSS) et des inter commissions, la mise en place et l'animation des actions thématiques concertées. Ils participent également à la réflexion sur la définition du 6^e PCRDT. A plus long terme, ils seront sollicités pour enrichir la réflexion globale engagée avec les autres EPST et le ministère de la Recherche sur l'évolution des carrières scientifiques dans le secteur public.

Enfin, les conseillers seront sollicités dans le cadre de l'évaluation des structures de recherche de l'Institut. Ainsi, dans un souci de grande transparence, Christian Bréchet les réunira en présence des représentants des instances scientifiques (conseil scientifique, CSS et inter commissions) pour réfléchir sur les résultats de l'évaluation. .

Le CORES est une instance scientifique placée auprès du directeur général, qu'il est chargé de conseiller pour les décisions que celui-ci est amené à prendre. Il ne s'agit donc pas d'une instance d'évaluation de l'activité scientifique des formations de recherche de l'Inserm ou des chercheurs, rôle qui revient aux commissions scientifiques spécialisées et au conseil scientifique. Les membres du CORES ne peuvent être membres ni du conseil d'administration, ni du conseil scientifique, ni d'une commission scientifique spécialisée ou inter commission.

Sa composition en 2001 :

M. Philippe Amouyel (PU-PH) - Inserm U 508, Institut Pasteur (Lille) - Génétique cardio-vasculaire

M. Michel Aubier (PU-PH) - Inserm U 408, Faculté de médecine Xavier-Bichat (Paris) - Pneumo-cardiologie, physiologie

M. Dominique Aunis (DR Inserm) - Inserm U 338, Centre de neurochimie (Strasbourg) - Neurosciences

M. Arnaud Basdevant (PU-PH) - Service de médecine et nutrition, Hôtel-Dieu (Paris) - Nutrition

M. Marc Bonneville (DR Cnrs) - Inserm U 463, Institut de biologie (Nantes) - Immunologie, biothérapies

Mme Martine Bungener (DR Cnrs) - Inserm U 502, CERMES (Paris) - Santé publique

M. Laurent Gutmann (PU-PH) - Hôpital européen Georges Pompidou (Paris) - Bactério-infectiologie

Mme Annick Harel-Bellan (DR CNRS) - Cnrs UPR 9079 (Villejuif) - Biologie moléculaire, biologie du développement, oncologie

Mme Marie-Paule Kieny (DR Inserm) - Inserm U 544, Strasbourg, WHO-TDR (OMS Genève) -

Valorisation et relations internationales, pays en voie de développement

M. Didier Mainard (PU-PH) - Cnrs U7165, Hôpital central, Chirurgie orthopédique et traumatologique (Nancy) - Recherche en chirurgie

Mme Anne-Catherine Prats (DR Inserm)- Inserm U 397, Institut Louis-Bugnard (Toulouse) -

Régulation .hormonale, génétique moléculaire

Mme Karen Ritchie (DR Inserm) Inserm EPI 9930, Centre de lutte contre le cancer - CRLC Val d'Aurelle (Montpellier) - Santé publique, vieillissement.